



A.M.P.O.

Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice

AMPO ANNEXE - Orphelinat Filles

Tél : (226) 50 37 12 66

E-mail : orampo@fasonet.bf



RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2009

AMPO ANNEXE

Décembre 2009

REMERCIEMENTS

Au terme d'une année d'intenses activités nous sommes voilà à l'heure du bilan.

Nous tenons à remercier principalement la Société BONITA et Sahel e.V. en Allemagne dont les contributions généreuses ont permis à AMPO Annexe de voir le jour et de prospérer.

Aussi, grâce à eux, un fonds de formation et d'encadrement a été mis en place pour permettre aux enfants ayant quittés AMPO de continuer leur cursus à l'externat.

Au nom de toutes les filles bénéficiaires du centre, nous témoignons à AMPO et à sa fondatrice Madame Katrin ROHDE toute notre reconnaissance.

Aux différents donateurs qui nous ont soutenus, nous réitérons nos sincères remerciements.

La Directrice d'AMPO Annexe

Mme Christine ADAMOU

INTRODUCTION

Dans la plupart des pays africains les femmes et les enfants constituent l'un des groupes de population les plus vulnérables et le Burkina Faso ne fait guère exception à ce constat.

Classé parmi les pays les plus pauvres du monde, la prise en charge des couches vulnérables revient pratiquement aux Associations et ONG.

AMPO (Association Managé Nooma Pour la Protection des Orphelins) s'investit dans le domaine de la personne en difficulté à travers la prise en charge des orphelins, des jeunes filles et femmes vivant dans des conditions difficiles, des handicapés, des filles mère vivant avec le VIH/SIDA ou sont victimes du rejet familial.

Ses principales activités sont le soutien, la protection, l'éducation, la formation, la réhabilitation et la réinsertion sociale des OEV (Orphelins et enfants vulnérables).

AMPO compte de nos jours plus de 10 projets. Elle héberge plus de 300 enfants dans ses centres fermés et vient en aide à plus de 60 000 personnes par an.

Le présent rapport qui concerne uniquement l'orphelinat fille, outre cette introduction, est structuré autour de 7 axes suivants :

- 1- La présentation succincte du centre AMPO Annexe ;
- 2- La mise en œuvre et l'exécution des activités ;
- 3- Les moyens et ressources du centre;
- 4- L'appréciation des performances du centre (forces et faiblesses) ;
- 5- Les enseignements tirés de la mise en œuvre des activités ;
- 6- Les difficultés rencontrées et suggestions ;
- 7- Une conclusion et une synthèse des principales recommandations.

1. PRESENTATION DU CENTRE

1.1. Création et Historique

L'association Managé Nooma pour la protection des Orphelins (AMPO) est une Organisation Non Gouvernementale qui intervient surtout dans le domaine de la prise en charge des enfants en difficulté et également de toutes les couches vulnérables.

Son objectif fondamental est de permettre à sa population cible d'acquérir des connaissances dans les domaines du savoir faire et savoir être afin d'être autonome dans la vie sociale.

Située dans la ville d'Ouagadougou, dans le quartier Dagnoën au secteur 29 de l'arrondissement de Bogodogo, son siège abrite actuellement le centre AMPO Garçon qui est à côté d'AMPO ANNEXE.

L'Orphelinat Fille dénommé AMPO Annexe a vu le jour le 15 Septembre 1999. Initialement construit pour héberger 40 filles, le centre accueille chaque année plus d'une cinquantaine d'enfants. Ce centre a pour vocation d'accueillir, d'héberger et de prendre en charge uniquement des jeunes filles orphelines, vulnérables et/ou vivant dans des conditions précaires dont l'âge est compris entre 7 et 18 ans.

1.2. But et objectifs du centre

AMPO Annexe a pour but d'améliorer les conditions de vie des jeunes filles orphelines, démunies ou vivant dans des conditions précaires.

Les objectifs immédiats du centre sont ainsi définis :

- Accueillir et héberger des jeunes filles orphelines et vulnérables afin de leur octroyer un meilleur cadre de vie.
- Créer un climat de vie familial pour ses filles ;
- Éduquer, scolariser et former ses filles afin qu'elles obtiennent un savoir faire et un savoir être dans la vie sociale ;
- Permettre à ses filles d'être autonome à leur sortie d'AMPO.

1.3 Domaine d'intervention

Le centre AMPO Annexe intervient principalement dans trois grands domaines à savoir : la scolarisation, la formation aux différents métiers et un appui psycho-social.

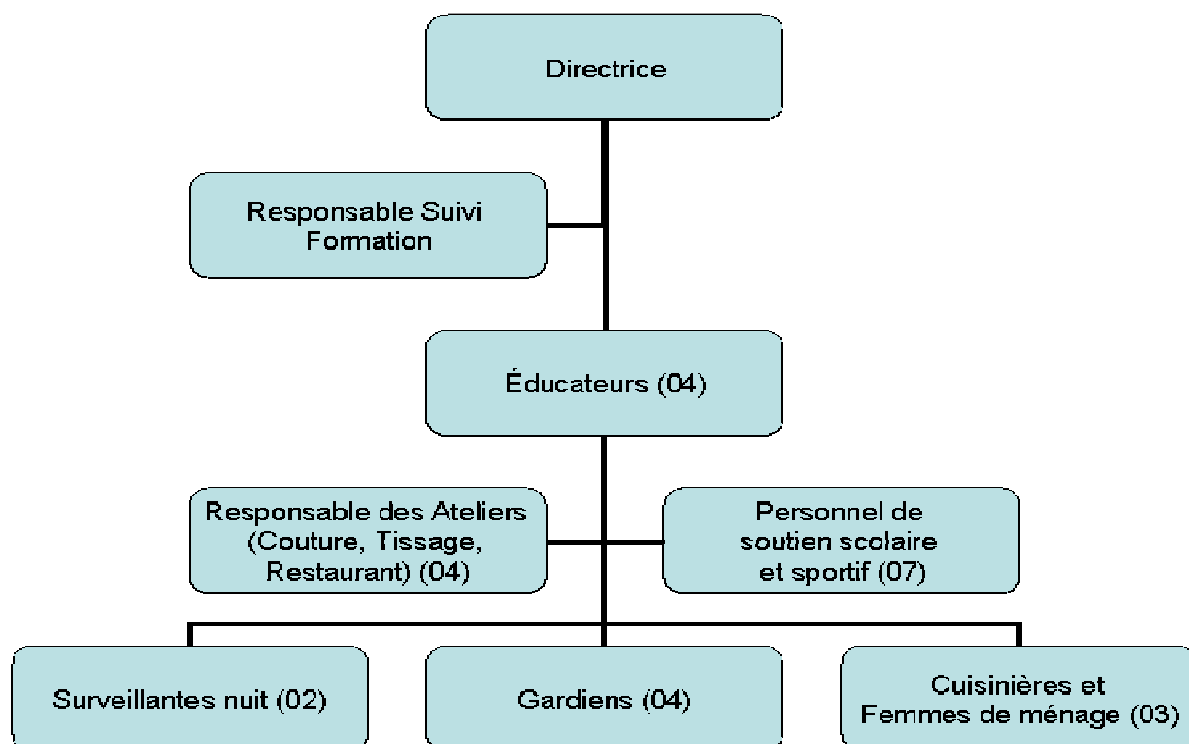
- La scolarisation consiste à inscrire les enfants d'âge scolaire dans les établissements d'enseignement (primaire, secondaire, universitaire et professionnel) en vue de leur donner la formation et les compétences nécessaires à un emploi.

- La formation professionnelle consiste à un apprentissage de différents métiers (art culinaire, couture, tissage, et ça en fonction des capacités et aptitudes des différentes bénéficiaires) et de l'octroi des kits et de fonds d'installation aux filles en fin de formation.
- L'appui psycho-social consiste à la réinsertion sociale des jeunes filles admises. Il s'agit d'offrir un suivi conseil personnalisé permettant le renouement familial et la participation à la vie sociale.

1.4 Organisation du centre

Comme tous les autres centres fermés d'AMPO, l'orphelinat filles est dirigé par une directrice, secondée par les éducateurs et surveillantes de nuit, les chefs des ateliers de formation ainsi que les cuisinières et les gardiens. Un personnel de soutien aux activités scolaires est rattaché aux éducateurs.

ORGANIGRAMME D'AMPO ANNEXE



Le fonctionnement du centre est organisé en trois (03) grands volets à savoir : la coordination, le volet écoute, orientation, appui conseil et le volet encadrement et de la formation.

❖ La coordination

La directrice en collaboration avec son personnel est chargée d'élaborer les différents programmes d'encadrement et de formation ainsi que de la coordination de toutes les activités inhérentes au bon fonctionnement du centre. Par ailleurs elle est chargée de la gestion financière du centre.

❖ **Écoute, orientation et appui conseil**

Ce volet est animé par la directrice, les éducateurs, les surveillantes de nuit et les enseignants. Ils sont chargés de :

- L'identification des enfants bénéficiaires ;
- L'accueil et du conseil ;
- Les visites à domicile ;
- Les enquêtes sociales ;
- L'orientation et des références ;
- L'assistance psychologique ;
- Le suivi des prescriptions médicales des enfants ;
- L'hygiène corporelle, vestimentaire, bucco-dentaire et du cadre de vie ;
- Etc.

❖ **L'encadrement et de la formation**

Ce volet est assuré par les chefs d'atelier et le responsable du suivi à la formation externe. Ils sont chargés d'assurer :

- La formation professionnelle des jeunes dans les différents ateliers du centre ;
- Veiller à l'approvisionnement des ateliers en équipements et fournitures adéquats ;
- Octroyer des kits et des fonds pour l'installation aux enfants à la fin de formation ;
- De visiter et de suivre les filles dans les ateliers de perfectionnement.

2. LA MISE EN ŒUVRE ET L'EXECUTION DES ACTIVITES

2.1. Stratégies du Centre

L'organisation du travail se fait aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre. Il s'agit de l'organisation des permanences et du travail sur le terrain.

Également un plan d'exécution des activités annuelles comme le montre le tableau ci-dessous sert de référence.

PLAN ANNUEL D'EXECUTION DES ACTIVITES 2009

OBJECTIFS	ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABILITE
Donner un cadre de vie aux orphelines	<ul style="list-style-type: none"> • Écoutes des personnes qui demandent une prise en charge de leurs orphelines au sein d'AMPO. • Montage de dossier de demande • Enquête sociale • Recrutement des filles 	Jan- juin	Directrice-Éducateurs
		Jan- juin	Directrice- Éducateurs
		Juin Juillet	Éducateurs Directrice- Éducateurs
Améliorer les conditions de vie des orphelines	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration • Suivi médical • Suivi psycho-social • Suivi de l'hygiène vestimentaire, corporelle et bucco-dentaire • Suivi de l'entretien et nettoyage du matériel et des locaux 	Jan-déc	Cuisinière
		Jan-déc	Éducateurs
		Sept-déc	Directrice
		Jan-déc	Éducateurs
Former et éduquer ces filles afin qu'elles puissent se prendre en charge au sortir d'AMPO	<ul style="list-style-type: none"> • Scolarisation des filles • Formation préprofessionnelle pour les filles déscolarisées • Renforcement du niveau scolaire • Sensibilisation sur la sexualité • Éducation au droit et devoir au respect et au civisme • Éducation à la vie sociale et familiale • Rencontre avec les parents • Visite de la famille • Vacances dans les familles • Colonie de vacances • Karaté, football, natation • Activité récréative : sortie, danse, théâtre, jeux de société, bricolage 	Janvier	Éducateurs
		Décembre	Maître d'ateliers
		Dernier samedi du mois	Répétiteurs
		Août	PP. Filles
		Juillet	
		MARS à Juin	Éducateurs
		Dimanche, Congé Colonie	
Assurer une prise en charge à l'externe des filles vulnérables qui n'ont pas été sectionnées	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute, conseil des cas sociaux • Aide sociale • Soutien psychologique • Soutien scolaire 		Directrice-Éducateurs

2.2. Activités du centre

De façon générale les principales activités du centre se résume comme suit:

- L'identification et l'accueil des enfants
- L'orientation dans les filières de formation,
- L'organisation des jeux éducatifs et animations (sportive, culturelle, musicale, projection de télé)
- Service de base (soins médicaux, hygiène, bains, lessive, alimentation...)
- Les causeries éducatives avec les enfants (sensibilisation, instruction civique)
- La mise à jour des registres de bord (fiche individuel de suivi des filles).
- L'accueil des parents (écoute, conseil),

2.2.1. Recrutement

L'admission dans le centre se fait selon un processus par étapes. Des critères spécifiques non exhaustifs sont établis permettant de choisir les jeunes filles répondants au mieux à la vocation du Centre, à savoir:

- Être Orpheline de père ou de mère ou orpheline complète
- Être issue d'une famille pauvre ou démunie
- Avoir un âge compris entre 7 et 15 ans
- La première étape est celle du besoin exprimé par les parents, tuteurs ou organisme partenaire souhaitant la prise en charge de l'enfant. Ainsi, ils doivent formuler une demande motivée pour exprimer les raisons de la demande ;
- Ensuite un entretien préliminaire permettra de statuer sur la recevabilité du dossier ;
- Enfin une enquête sociale donnera les informations nécessaires à l'admission de la jeune fille.

2.2.2 Accueil et hébergement

L'accueil au niveau du centre est effectif après une enquête sociale effectuée par les éducateurs. Un comité siège ensuite pour choisir les cas les plus cruciaux en fonction du nombre de place disponible. C'est donc un effectif complémentaire qui est sélectionné. 11 nouvelles ont été admises cette année à AMPO Annexe.

Photo des nouvelles filles admises dans le centre



L'hébergement : Comme toute structure fermée, les pensionnaires sont internées dans le centre. Au cours de cette année 2008-2009 AMPO Annexe a hébergée 54 filles vulnérables sans distinction d'ethnie ni de religion.

Les tableaux suivants montrent les répartitions des filles en fonction :

Répartition de filles selon la situation familiale

OP	OM	OC	CP	TOTAL
23	06	14	11	54

OP= Orpheline de Père,
OM= Orpheline de Mère,
OC= Orpheline Complète,
CP=Cas Particulier

Répartition des filles selon l'âge

≤ à 11 ans	12 à14 ans	15 et +	Total
08	14	32	54

Situation des filles selon la religion

On note aussi en termes de religion, 29 filles musulmanes et 25 filles chrétiennes.

N.B.

Trois (03) filles ayant l'âge requis ont quitté le centre, dont 02 ont été installées en couture et 01 poursuivant son cursus scolaire en classe de Seconde (c'est dire donc qu'elle a obtenu son BEPC). Il s'agit de :

BARRO Nadège en couture

SANKARA Samira en couture

CONVOLVO Elise après l'obtention du BEPC

2.2.3. La vie quotidienne dans le centre

Une équipe éducative composée d'éducateurs, de surveillants, de psychologues, d'enseignants animent de manière quotidienne la vie du centre. A savoir :

- Le réveil des enfants
- Veiller à la propreté individuelle et du cadre de vie (nettoyage, entretien, hygiène corporelle et vestimentaire etc....)
- Le suivi des activités pré professionnelles,
- L'observation du comportement individuel profil psychologique et observation
- L'organisation du petit déjeuner, du déjeuner et le repas du soir,
- Le départ pour l'école et les ateliers d'apprentissage,
- L'accompagnement pour les soins de santé,
- L'organisation des entretiens de groupes ou individuel,
- Les visites dans les écoles et dans les ateliers,
- Le suivi et l'appui des enfants installés
- L'accompagnement et le soutien scolaire
- Sensibilisations et causeries éducatives



2.2.4. Les entretiens et conseils

Dans le cadre de la prise en charge psychosociale, différentes écoutes et entretiens sont organisés par les éducateurs et le psychologue en vue de :

- Suivre et résoudre les problèmes que rencontrent les jeunes filles.
- C'est aussi l'occasion d'avoir les éléments pour l'élaboration du profil psychologique
- De donner des conseils et un appui aux pensionnaires.

Un service d'accueil des parents/tuteurs et autres personnes externes permet de recueillir des informations supplémentaires sur les nouvelles filles.

2.2.5. Les visites et suivi

Les jeunes filles présentes dans le centre ou à l'externat mènent des activités qui doivent être suivies. Ainsi, des visites périodiques sont réalisées auprès des jeunes filles installées afin de :

- S'assurer de leur niveau de réussite de leur projet ;
- Leur prodiguer des conseils et appuis ;
- Aussi des visites sont effectuées dans les établissements d'enseignement où sont inscrites les filles (cf. tableau 4 en Annexe). Il s'agit d'entretiens avec le corps enseignant pour apprécier les performances des élèves mais aussi de recueillir les résultats scolaires.

2.2.6. Les soins médicaux

Les enfants malades sont consultés sur place à l'infirmerie d'AMPO. Au cours de l'année, sur 14 motifs de consultation, 108 cas de maladie (avec une moyenne de 09 cas/mois) ont été enregistrés et cela concernant 76% des filles soit 41 sur 54 pensionnaires. Les 5 maladies les plus courantes sont notamment le paludisme, les affections respiratoires, les céphalées, les affections de la bouche probablement dues au non respect des règles d'hygiène (cf. tableau 1 en annexe). Ces maladies ont été sans gravité et n'ont pas occasionné des repos ni de séquelles sur les enfants.

Une séance de vaccination préventive de la méningite a été administrée à toutes les nouvelles filles.

2.2.7. Scolarisation

La scolarisation est l'activité qui occupe la majorité des pensionnaires. En effet, sur un effectif de 54 jeunes filles, 45 soit 85% sont inscrites à l'école. Afin de minimiser au maximum, la distance parcourue pour aller à l'école, toutes les jeunes filles ont été inscrites dans cinq (05) des établissements primaires et secondaires aux environs d'AMPO.

L'accent est mis sur la scolarisation car il est primordial de donner une base instructive nécessaire à la jeune fille afin qu'elle puisse poursuivre une formation professionnelle ou académique dans le futur car ne dit-on pas que « éduquer une fille c'est éduquer une nation »

La situation scolaire de l'année écoulée donne un résultat fortement appréciable pour le primaire avec une réussite de tous les élèves en classe supérieure avec en prime un score de 7 admises sur 7 aux examens du CEPE. Quant au secondaire, quoiqu'il y ait un taux de succès de 68% pour les 28 élèves, il n'en demeure pas moins que les résultats aux examens du BEPC sont insuffisants soit 4 admises sur 9 présentées (cf. tableau 2 en annexe pour les détails).



2.2.8. Formation au métier et installation

La formation professionnelle est assurée par les chefs d'atelier, spécialisés dans leur domaine. AMPO Annexe a mis à la disposition des jeunes filles trois filières de formation à savoir le tissage, la couture et l'art culinaire.

Pour l'année 2008-2009, 09 jeunes filles y sont inscrites dont 01 en tissage, 02 en art culinaire et 06 en couture. Il faut noter que la formation professionnelle est destinée aux filles ayant un âge qui ne permet pas leur scolarisation ou réscolarisation ou bien celles ayant échoué à l'école.

Après leur séjour à AMPO Annexe, ces jeunes filles en formation aux métiers sont accompagnées avec un kit et un appui financier pour leur installation. Soulignons une fois de plus qu'à cette fin d'année 2009, 02 jeunes filles en couture ont quitté le centre.

Photos de filles dans les différents métiers



Répartition des filles du centre selon leurs activités

Elèves	Couture	Restauration	Tissage	Total
45	06	02	01	54

2.2.9. Activités ludiques et sportives

Afin de permettre aux pensionnaires de se récréer et de se maintenir en forme, plusieurs activités ludiques et sportives leur sont offertes. Il y a principalement le sport notamment le karaté do et la natation ainsi que des jeux de société.

Les séances de karaté et de la natation sont des moments forts appréciés par les filles. Elles sont en outre une forme de thérapie pour vaincre la peur, la timidité, le repli sur soi permettant en même temps la socialisation de ces enfants.

Au karaté, nous avons noté les résultats suivants (cf. tableau ci-dessous)

Situation des ceintures de karaté pour 2008-2009

NIVEAU	LAUREATS
Ceinture noire 1° dan	00
Ceinture marron 1° kyu	07
Ceinture bleue 2° kyu	05
Ceinture verte 3° kyu	01
Ceinture orange 4° kyu	08
Ceinture jaune 5° kyu	10
Ceinture blanche 6° kyu	15
TOTAL	46/54

Notons que 09 élèves en classe d'examen car préparant le BEPC n'ont pas été assidues, ainsi elles n'ont pas été prises en compte dans le passage des grades aux karaté

Chaque année une colonie de vacances et une grande fête de Noël sont organisées à l'intention des enfants. Ainsi du 27 juillet au 08 août 2009 les pensionnaires ont été conduites à Léo dans la province de la Sissili. Un programme riche et varié comprenant des visites de sites, des promenades, des contes, des ballets et danses, des compétitions sportives leur a permis de vivre des moments inoubliables. De plus, cette année, une journée « Porte ouvertes » et une participation des enfants à une émission télévisée de la Télévision Nationale du Burkina dénommée « Planète Enfants » ont permises de mieux faire connaître le centre au public.



2.2.10. Célébration du 10^{ème} anniversaire

Cette année le centre a fêté ses 10 années d'existence à cet effet, une grande cérémonie commémorative a été organisée le 15 octobre pour célébrer cet évènement. D'illustres invités notamment Madame la Secrétaire Général du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, de la Promotion de la Femme, les représentants des corps diplomatiques et des institutions internationales d'Ouagadougou, le maire de l'arrondissement de Bogodogo, les chefs coutumiers et les autorités religieuses se sont joints à Mme la Fondatrice, au bureau exécutif d'AMPO, au personnel, et aux enfants pour marquer d'une pierre blanche cet évènement. Des allocutions et autres prestations d'artistes, des sketches des enfants, la coupure du gâteau d'anniversaire et un grand banquet suivi d'une kermesse ont ponctué la cérémonie.



Ce moment privilégié a été l'occasion de faire le bilan des dix années de vie du centre qui se présente de manière fort appréciable. De 1999 à nos jours, 116 jeunes filles ont fait leur passage dans le centre, parmi elles 62 ont actuellement effectuées leur sortie après un séjour moyen de 7 ans dont malheureusement une qui n'est plus de ce monde. On note aussi que 17 d'entre elles se sont mariées et sont mère de famille.

Situation des filles sorties et ou installées

N°	METIER	NOMBRE	OBSERVATION
01	Couture	29	Travaillent à leur propre compte
02	Restauration	07	Employées dans des institutions partenaires et dans les hôtels
03	Tissage	02	Toutes travaillant
04	Mécanique	01	Toutes travaillant
05	Élèves	14	Poursuivent leur cursus avec l'appui d'AMPO. Cela leur permettra d'avoir un bon niveau, toute chose nécessaire à une bonne insertion sociale et professionnelle
06	Étudiantes	02	
07	Agents de santé	04	Toutes travaillant
08	Enseignante	01	En fin de formation
09	Coiffure	01	Embauchée dans un grand salon de coiffure de la place
	TOTAL	61/62	

N.B : Il est à noter que l'occasion a été saisie par l'Association Mère Theresa de la Charité de témoigner leur gratitude à Mme Katrin ROHDE en lui décernant une attestation de reconnaissance pour ses appuis multiformes à leurs activités.



3. MOYENS ET RESSOURCES DU CENTRE

3.1. Moyens financiers

Le centre AMPO Annexe ne rencontre pas de difficulté financière. Il mène ses activités grâce aux appuis de ses partenaires. Le bailleur de fonds du centre est principalement la fondation BONITA qui alloue ses fonds à travers Sahel e.V. pour le fonctionnement, la scolarité et la formation des enfants.

3.2 Infrastructures

3.2.1. Bâtiments

Les infrastructures immobilières d'AMPO Annexe sont les suivantes :

- Un bâtiment administratif comprenant une salle des éducateurs et un bureau de direction
- Une cuisine et un restaurant servant de lieu de formation en art culinaire
- Un grand hall servant de réfectoire et de salle d'étude
- Un bâtiment pour les activités de couture et tissage
- Un bâtiment pour le dispensaire
- Un magasin
- 10 dortoirs
- 10 douches et 10 W.C.
- Une chambre de visiteur

3.2.2. Logistiques

La logistique du centre est composée essentiellement de véhicules et de motocyclettes en bons états. Ces engins sont utilisés de façon quotidienne pour le suivi des jeunes filles dans les ateliers, les enquêtes sociales et les VAD.

3.2.3. Équipements

AMPO Annexe dispose d'un équipement en meuble et en matériel informatique suffisant pour mener à bien ses activités.

L'ensemble des ateliers de formation aux métiers est équipé conséquemment pour assurer la formation adéquate.

Les dortoirs des pensionnaires sont équipés en matelas, nattes, caisses et sacs.

3.3 Moyens humains

A ce jour, le centre compte 26 agents dont un personnel permanents notamment une directrice, un responsable à la formation, 4 éducateurs, 2 surveillantes de nuit, 2 couturiers, une tisserande, 1 chef cuisinier, 2 cuisiniers, 4 agents de sécurité, une femme de ménage et 7 intervenants externes temporaires composée d'un maître en karaté et 6 répétiteurs scolaires.

4. FORCES ET FAIBLESSES DU CENTRE

4.1. Forces

- AMPO Annexe dispose d'une expertise en matière de formation et d'éducation spécialisée des jeunes filles en difficultés. Sur le plan national elle est une référence ;
- Elle a acquis une expérience au cours des 10 années et maîtrise tous les aspects de la mise en œuvre de ses activités ;
- Elle dispose d'une infrastructure durable et de moyens humains et financiers conséquents permettant de mener correctement les activités ;
- Elle prépare les familles d'accueil quand la sortie définitive des jeunes filles arrive, ce qui facilite leur réinsertion;
- Elle assure l'installation et le suivi régulier des filles ayant quitté le centre;

4.2. Faiblesses

- AMPO Annexe dépend principalement d'un bailleur, cela pose des risques en cas de crise financière à un échelon international ;
- Elle ne dispose pas de compétences spécifiques dans le domaine de l'administration
- Elle doit faire face de plus en plus à une exigence en matière de technique d'encadrement et de prise en charge psycho-sociale des enfants, dépassant ainsi les méthodes traditionnelles qui consistent en simple hébergement et scolarisation ;
- L'implication des familles dans la préparation du retour de la jeune fille est une étape primordiale qu'il faudrait privilégier

6- DIFFICULTES RENCONTRES ET SUGGESTIONS

Comme toutes activités le centre rencontre des difficultés qui peuvent se résumer comme suit:

- l'insuffisance d'information des outils de suivi des pensionnaires notamment les fichiers individuels qui demandent une mise à jour régulière
- le nombre limité de place qui contraste avec l'ampleur du phénomène des OEV avec une demande de plus des familles;
- la difficulté de trouver des ateliers performants pour le perfectionnement.

7. CONCLUSION ET SYNTHÈSE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Le centre AMPO Annexe qui a aujourd'hui 10 ans, il convient de noter que l'ensemble des activités a été réalisées. En effet, la gestion de la présence des jeunes filles au niveau du local et le suivi des activités hors du centre se sont déroulées normalement. Ainsi les encadreurs ont veillé à la régularité de la propreté individuelle et du cadre de vie, à l'offre des soins de santé et alimentaire, au départ pour l'école et aux ateliers d'apprentissage, à l'organisation des entretiens de groupes ou individuels. Des nouveaux enfants ont été reçus en complément d'effectif. Les activités de scolarisation dans les écoles et collèges et la formation aux métiers sont assurées par des artisans spécialisés dans leur domaine du tissage des étoffes, la couture et l'art culinaire.

Pour allier travail et jeux, plusieurs activités ludiques leurs sont offertes. Il ya principalement le sport notamment le karaté do et la natation. Aussi, cette année comme à l'accoutumer une colonie de vacances et l'arbre de Noël ont été organisés à l'intention de tous les enfants. De plus elles ont participé à une émission télévisée de la Télévision Nationale du Burkina dénommée « Planète Enfants ».

Le clou des activités de l'année 2009 a été la célébration des 10 années de vie du centre. A cet effet, une grande cérémonie commémorative a été organisée pour célébrer cet évènement avec à la clé un parterre d'invités prestigieux.

Nous comptons renforcer nos activités de suivi et d'installation au cours de la mise en œuvre des activités de l'année suivante. Comme à l'accoutumée, nous procéderons au remplacement systématique de celles qui quittent le centre.

Plusieurs recommandations peuvent être formulées à l'égard d'AMPO Annexe :

- Il est recommandé à AMPO Annexe de renforcer les compétences du personnel par des formations spécifiques ou des recyclages dans le domaine de l'éducation spécialisée et de l'administration.
- La réactualisation régulièrement des fiches individuelles des enfants permettrait un meilleur suivi des enfants
- Il est souhaitable qu'AMPO Annexe tisse des partenariats avec des sociétés plus performantes afin d'y placer les filles qui sortent.